



Nb de membres en exercice : 64
 Nb de membres présents : 53
 Nb de membres votants : 60
 (dont 7 pouvoirs)
 Quorum atteint



DELIBERATION N°	2023.09.25/108
CLASSIFICATION	8.4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du conseil communautaire du 25 septembre 2023

L'an deux mille vingt-deux, le 14 février à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle Collet-Mériaud à VARENNES-SUR-ALLIER, en session ordinaire, sur la convocation de Monsieur Roger LITAUDON, Président, en date du 8 février 2022.

Les Conseillers présents

Les conseillers titulaires: Jean-Michel ALLAIN, François ATHAYNE, Marie-France AUGIER, Gilles BERRAT, Christian BONNET, Aline BONNEAU, Bernard BOURACHOT, Xavier CADORET, Annie DEBORBE, Alain DECERLE, Eliane DERIOT, Franck FORTIN, Guy FRAISE, Odile FRANCHISSEUR, Roseline GOURDON, Jean-Louis GUINATIER, Catherine JONET, Guy LABBE, Christian LABILLE, Françoise LACAUX, Jérôme LASSOT, Jean-Pierre LECORNET, Alain LOGNON, Fabrice MARIDET, Christelle MARTINET SCHIRCH, Louis MERET, Christophe MINET, Jean-Noël MONIER, Isabelle MOULIN, Yves NOEL, Jean-Louis PERICHON, André PLESSAT, Yves PLOUHINEC, Chantal PROBOEUF, Henri PUJOS, Michel RAJAUD, Christophe RONGET, Maria SCHNEIDER, Monique SEROUX, Alain SOUFFERANT, Jean-François TOCANT, Alain VERNISSE, Pascal VERNISSE

Les conseillers suppléants : Bernard MALBRUNOT représentant Hervé CHOMET, Daniel MATRAT représentant Jacqueline LAUSTRIAT, François JULLIEN représentant Laurent TALON, Eric THINET représentant Guillaume LACROIX

Les Conseillers absents

Ayant donné pouvoir : Pascal BAUDELOT à Guy LABBE, Marie Agnès BONIN à Alain LOGNON, Michel BRUNNER à Pascal VERNISSE, Jean-Luc COLLIN à Christian PERRIER, Arnaud DELIGEARD à Jean-Louis GUINATIER, Geneviève DESVIGNE à François ATHAYNE, Léopold GODART à Fabrice MARIDET, Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET à Marie-France AUGIER, Jean-Luc MARQUANT à Fabrice MARIDET, Aude PARRET BONMARTIN à Jean-Noël MONIER, Annie-France POUGET à Isabelle MOULIN, Odile REVERET à Xavier CADORET, Blandine SOCHET à Christian LABILLE,

Absents : Jean Michel GILLARDIN, Roger LITAUDON, Sylvain NAFFETAS, Marlène SANTOS,

Secrétaire de séance : Guy LABBE

N° 108 – DEVELOPPEMENT TERRITORIAL – Aménagement du territoire – Soutien projet communal – Commune de Saint Pourçain-sur-Besbre

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de la Commune de Saint Pourçain-sur-Besbre relatif à la rénovation et la transformation d'un bâtiment communal en vue de l'installation d'un professionnel de santé (kinésithérapeute) pour lequel elle sollicite l'aide du Département de l'Allier au titre de son dispositif de soutien aux communes,

Vu la demande d'avis du conseil communautaire émanant de la Commune suite à la demande de financement pour les projets d'investissement portés sous maîtrise d'ouvrage communale,

Considérant que le projet de rénovation et de transformation d'un bâtiment communal en vue de l'installation d'un professionnel de santé s'inscrit dans une démarche de développement et d'attractivité du territoire communautaire,

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité moins une abstention (Monsieur Alain LOGNON), décide :

- de soutenir le projet de rénovation et transformation d'un bâtiment communal en vue de l'installation d'un professionnel de santé de la commune de Saint Pourçain-sur-Besbre.

Certifiée exécutoire la présente délibération
 Publiée ou notifiée par voie électronique le
 Déposée par voie électronique en Préfecture le

P.E.C
 Le Président